

mettre cette réduction de la taxe de vente fédérale à leurs clients. Nous avons hâte de voir s'ils tiendront parole.

Parlons un peu de justice. Afin que les gens à revenus faibles et moyens soient traités justement dans ce nouveau régime fiscal, le gouvernement a prévu un crédit de taxe. Il le versera tous les trois mois aux 8,7 millions de familles canadiennes dont les revenus sont inférieurs au seuil de 30 000 dollars par année. Depuis son arrivée au pouvoir, un des objectifs fondamentaux du gouvernement a été de rendre la taxe de vente plus juste.

Le sénateur Haidasz: Et il n'a pas réussi.

Le sénateur Barootes: Le gouvernement s'est efforcé d'éliminer les traitements spéciaux dont bénéficiaient certaines industries et certains investisseurs et qui leur permettaient de payer moins de taxes et d'impôts. Par conséquent, les Canadiens à revenus élevés et les grandes sociétés rentables paient maintenant des impôts et des taxes plus proportionnels à leurs revenus. Je remercie cette chambre d'avoir enfin adopté le projet de loi qui a permis de faire payer l'impôt sur le revenu des sociétés aux grandes sociétés dont les capitaux s'élèvent à plus de 10 millions de dollars.

Le sénateur Haidasz: Elles reportent toujours trop.

Le sénateur Barootes: Je ne pense pas que vous soyez dans le bon parti, mon ami.

Le gouvernement a transformé les exemptions personnelles et de nombreuses déductions en crédits d'impôt pour que le régime soit plus équitable, et il a réduit ou éliminé nombre des dégrèvements spéciaux créés par les gouvernements précédents. Le gouvernement a aussi éliminé ou réduit bien des dégrèvements accordés aux sociétés et il a élargi la base d'imposition, de sorte que de nombreuses associations, organisations et sociétés rentables paient maintenant des impôts.

Je regrette que le sénateur Perrault s'en aille, car mon point suivant touche une de ses principales récriminations. La semaine dernière, on nous a dit que les grandes banques du Canada paieraient 100 millions d'impôt l'année prochaine en vertu de la nouvelle loi. Dans son budget de 1989, le gouvernement annonçait que les grandes sociétés devraient acquitter un impôt sur le capital dépassant 10 millions. A compter du 1^{er} janvier, la taxe sur le capital des grandes sociétés passera de 0,175 à 0,2 p. 100, soit une augmentation de 15 p. 100 du taux d'imposition. Cette taxe garantit que la grande entreprise paie sa juste part.

Vous vous rappellerez qu'en 1986 le gouvernement a lancé un crédit d'impôt pour taxe de vente, alors qu'il n'y avait rien de tel auparavant. Ce crédit a été augmenté en 1988, en 1989 et de nouveau en 1990. Ces augmentations ont plus que triplé le crédit, ce qui est bien supérieur au taux d'inflation.

Pour illustrer comment cela touchera les personnes à faible et moyen revenus, je vais citer quelques chiffres. Comme je l'ai déjà dit en parlant de la TPS, je ne m'intéresse pas à ceux qui gagnent 50 000 \$, 60 000 \$ ou 100 000 \$, mais à ceux qui gagnent autour de 15 000 ou 20 000 dollars. Voyons combien un salarié seul de moins de 65 ans profitera de la TPS, ce qui l'aidera à payer sa facture d'électricité, d'eau, de nourriture ou d'autre chose.

Le sénateur Grafstein: Est-ce que le sénateur Barootes peut nous dire à quoi il se reporte?

[Le sénateur Barootes.]

Le sénateur Barootes: Je me reporte aux tables sur la taxe sur les produits et services publiées par le gouvernement du Canada.

Le sénateur Grafstein: À quelle date?

Le sénateur Barootes: Le 19 décembre 1989.

Regardons le cas d'une personne gagnant 15 000 \$. Avec la TPS au lieu de la TVF—c'est-à-dire la taxe sur les produits et services au lieu de la taxe de vente à la fabrication—cette personne aura 150 \$ de plus. Si elle gagnait 20 000 \$, il lui resterait 250 \$ de plus.

Voyons maintenant un personne de plus de 65 ans. Je vais utiliser les mêmes niveaux. À 15 000 \$, il lui restera 150 \$ de plus et à 20 000 \$, 250 \$ de plus. Voilà, à mon avis, des gens qui ont besoin d'aide.

Dernier cas, mais non le moindre, celui que l'on mentionne tout le temps et qui apitoie, le parent seul avec deux enfants. Une personne dans ce cas et gagnant 25 000 \$, serait plus riche de 550 \$. Si elle gagnait 20 000 \$, ce serait 325 \$ de plus.

Ces tableaux permettent de montrer que ce gouvernement a non seulement du cœur, non seulement de la compassion, mais aussi qu'il peut prouver à l'aide de tableaux financiers qu'il fait quelque chose pour ce groupe de personnes à revenu faible ou modeste.

Le sénateur Grafstein: Pourrais-je poser une question au sénateur? Je pense qu'il n'interprète pas de la même façon les chiffres que nous avons de ce côté. Lorsqu'il dit qu'une famille dont le revenu s'élève à 25 000 \$ économisera 550 \$ grâce à la suppression de la TFV, a-t-il ajouté le coût supplémentaire de la TPS ou s'agit-il d'un chiffre net?

Le sénateur Barootes: C'est le chiffre net, puisque l'on soustrait la TPS de la TFV. C'est ce que ces familles économiseront. Je remettrai à l'honorable sénateur ces tableaux pour qu'il puisse les étudier. Je sais que c'est un économiste perspicace à ce sujet. Le sénateur Austin aimerait peut-être aussi les avoir.

La taxe sur les produits et services qui est proposée sert à améliorer encore davantage l'équité en matière d'imposition au Canada. Sous le régime de la TPS, la répartition de la charge fiscale sera plus progressive que ce qu'en dit l'autre côté.

Les Canadiens fortunés paieront leur juste part et ne pourront pas éviter la TPS. Ils tendent à consommer davantage et par conséquent paieront plus, en moyenne. En d'autres termes, les gens dont le revenu est de 20 000 à 25 000 \$ dépensent 3,5 p. 100 de leur revenu en électricité et ceux dont le revenu se situe dans les 60 000 \$ en dépensent seulement 1,8 p. 100. Nous parlons de pourcentages à l'état brut, toutes proportions gardées. Par contre, je vous ferai remarquer que les personnes dont le revenu s'élève à 60 000 \$, tout en dépensant un pourcentage plus bas de leur revenu pour l'électricité ou le chauffage, dépensent en fait beaucoup plus, parce que leurs maisons sont habituellement plus grandes, tout comme leurs voitures plus grosses utilisent davantage d'essence, tout comme elles dépensent plus pour la nourriture, etc. Bien que j'aie beaucoup d'empathie et de sympathie pour elles, on pourrait appliquer cela à presque toutes les dépenses des groupes à faible ou à modeste revenu, car ils dépensent presque tout leur revenu.

Grâce aux crédits de la TPS, les familles dont le revenu atteint les 30 000 \$ par an auront un revenu après impôt